

Balade dans la campagne de Pludual : chapelles, bois, champs, vergers, lavoirs, fontaines etc...la variété est présente partout.

 Durée	2h 55	 Difficulté	Facile
 Distance	9,75 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	40 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	40 m	 Commune	Pludual (22290)
 Point haut	103 m		
 Point bas	60 m		



Trace n° 192937

Description

Parking sur la place de l'église de [Pludual](#).

(D/A) De la place de l'église, remonter la Rue du Manoir vers [Plouha](#) par l'allée piétonnière. En face de la mairie, tourner à gauche devant le n°17 dans le chemin herbeux.

(1) Au bout de 300 mètres, juste avant les premières maisons, poursuivre à droite dans le chemin ombragé, puis le long d'un talus dans un champ. Traverser la route et emprunter le chemin en face. 50 mètres avant Kersauz, bifurquer à gauche dans le champ et longer le talus. Descendre vers une partie boisée puis franchir le ru et poursuivre dans ce chemin.

(2) Déboucher sur la route goudronnée, poursuivre tout droit puis virer à droite pour traverser le hameau de Kergolo. Après la dernière maison, tourner à gauche dans le chemin herbeux. Continuer dans le chemin encaissé en serrant à gauche.

Après une petite descente, prolonger tout droit dans le chemin herbeux qui remonte. Dans le virage à droite, et, en montant dans le champ à gauche, vous pouvez apercevoir par temps clair le Menez-Bré (303m) coiffé de sa chapelle.

Après ce virage à droite, le chemin débouche sur une route. Virer à gauche puis, à la patte d'oie, prendre la route de droite. A l'arrivée au calvaire, tourner à droite dans la route goudronnée qui fait un virage marqué à gauche. Au bout de cette rue, faire un aller et retour pour admirer la Chapelle de Kermaria An Iskuit. (possibilité de pique-nique et WC).

(3) Prendre le temps de visiter la Chapelle de Kermaria an Iskuit et admirer la célèbre fresque de "la Danse Macabre" (renseignements sur les visites à l'office de tourisme de Plouha). Revenir sur ses pas jusqu'au virage, tourner à gauche et poursuivre tout droit sur la D94 (350 mètres).

Prendre le 1er chemin à gauche au panneau le Scavet. A la 1ère intersection, prendre à gauche, puis au croisement qui suit immédiatement, poursuivre en face dans le chemin encaissé. Tourner à gauche pour rejoindre un croisement en T.

(4) Poursuivre tout droit et, au bout du chemin encaissé, arriver sur la route de Kerbriand. Aller à droite et suivre le goudron. Au prochain croisement, continuer en face puis couper le virage et prendre à droite le chemin empierré.

Après environ 450 mètres, passer le pylône et, juste après la maison, tourner à droite. Vous arriverez sur l'arrière du Manoir de Guily-Boeuf que vous longerez par la droite. Presque immédiatement après, prendre à droite derrière la longère et continuer tout droit. Peu après avoir passé une ferme, vous déboucherez sur une sorte de place dans le village de Saint-Laurent.

Contourner la longère à gauche, emprunter à gauche la route de Plouha pendant quelques mètres puis descendre à droite vers la Chapelle Saint-Laurent.

(5) Longer la chapelle, la fontaine, puis le lavoir, et poursuivre dans le chemin creux entre les maisons. Il débouche sur un chemin goudronné. Obliquer à gauche et, au 1er virage suivant, prendre tout droit dans le chemin empierré (à l'entrée du champ, vue sur le [Menez-Bré](#)). Continuer dans ce petit chemin et, après avoir passé une partie étroite, repérer un petit ruisseau.

(6) Prendre à gauche dans un champ, juste avant le ruisseau, longer la haie de saules et le ruisseau. A l'autre bout, après avoir descendu les marches, arriver au lieu-dit Kermorin. Tourner à gauche et immédiatement, juste avant les maisons, poursuivre à droite dans le chemin herbeux qui traverse une zone humide.

(7) En arrivant sur la place de l'église, prendre à gauche pour voir la fontaine et le lavoir du bourg à 30m. Au fond, dans le verger, une table vous attend pour un éventuel pique-nique avant de rejoindre le point de départ **(D/A)**.

Points de passage

-  **D/A Place de l'Eglise**
N 48.665492° / O 2.983371° - alt. 63 m - km 0
-  **1 A droite juste avant les maisons**
N 48.66817° / O 2.98556° - alt. 72 m - km 0.48
-  **2 Route goudronnée, aller tout droit**
N 48.677409° / O 2.987619° - alt. 76 m - km 1.76
-  **3 Chapelle de Kermaria An Iskuit**
N 48.684841° / O 2.975483° - alt. 74 m - km 3.53
-  **4 Croisement pour la variante**
N 48.677976° / O 2.968415° - alt. 94 m - km 4.75
-  **5 Chapelle Saint-Laurent**
N 48.670282° / O 2.961978° - alt. 93 m - km 7.56
-  **6 A gauche dans le champ**
N 48.669417° / O 2.972535° - alt. 80 m - km 8.39
-  **7 Fontaine, lavoir, aire de pique-nique**
N 48.664743° / O 2.983002° - alt. 60 m - km 9.65
-  **D/A Place de l'Eglise**
N 48.665492° / O 2.983392° - alt. 63 m - km 9.75

Informations pratiques

Départ parking de la Place de l'Eglise de Pludual (Abri et toilettes à proximité).

(3) Possibilité de départ du parking derrière la Chapelle de Kermaria (toilettes à proximité, abri dans le porche d'entrée de la chapelle. Dans ce cas, traverser la départementale et rejoindre le petit chemin.

(4) Variante plus courte : à cette intersection, tourner à droite, le long du bois et continuer absolument tout droit jusqu'à la Chapelle Saint-Laurent (5), où vous pourrez reprendre le circuit principal.

À voir

En (3) traverser la départementale et admirer la chapelle seigneuriale de Kermaria An Iskuit (XIIIème et XVème siècle). Elle est généralement ouverte en été. Se renseigner à l'office de tourisme de Plouha.

A l'intérieur, vous pouvez contempler une fresque représentant la Danse Macabre admirable.

En suivant ce lien, vous découvrirez une petite vidéo de la description de la chapelle et la signification de la Danse Macabre:

<http://tv-tregor.com/patrimoine/chapelle...>

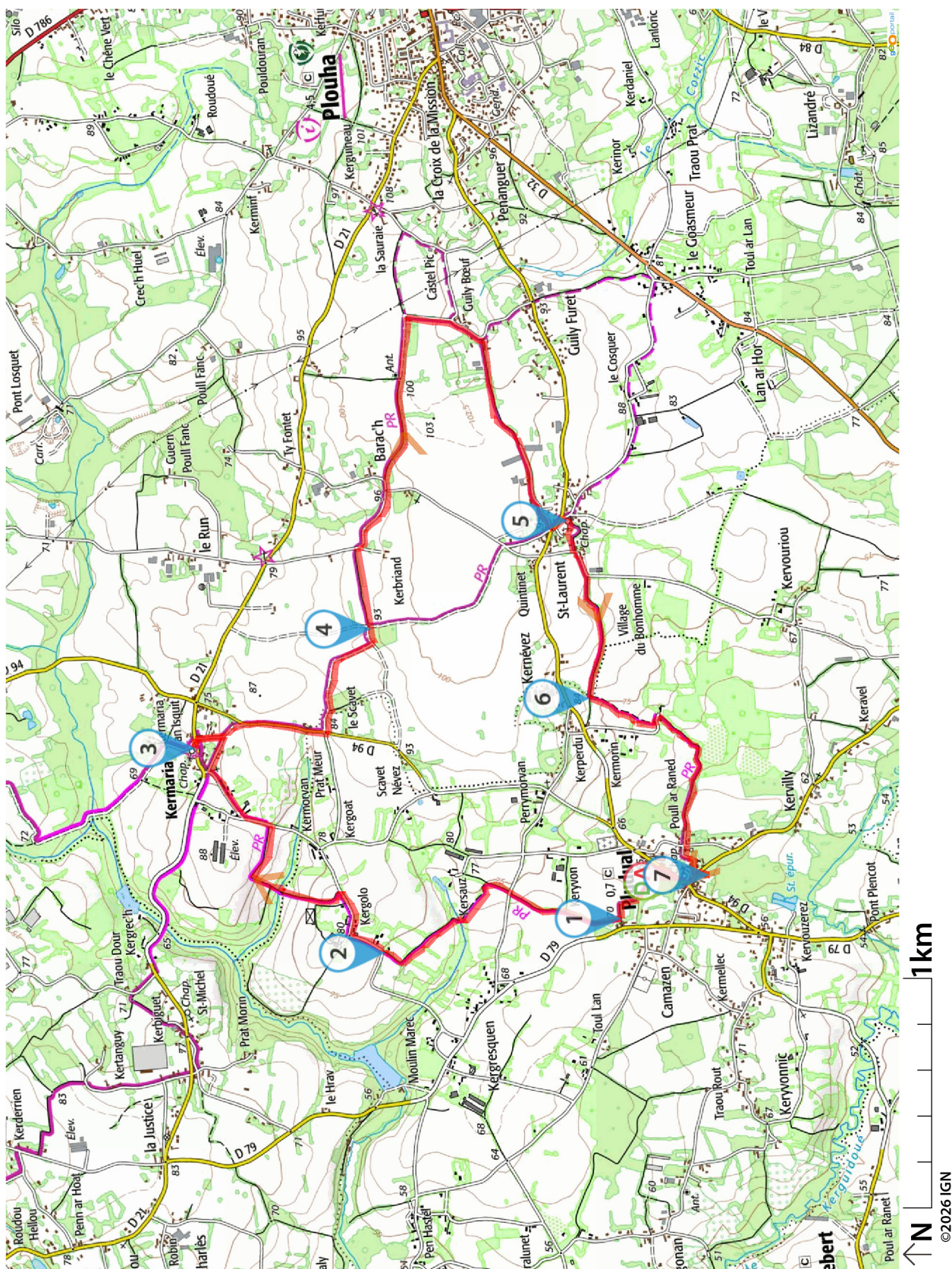
Autre lien très complet sur l'histoire et la description de la chapelle:

<http://www.infobretagne.com/plouha-kerma...>

En (5) la Chapelle Saint-Laurent des 16 et 17^e siècles. En continuité de la chapelle, vous découvrirez le lavoir et la fontaine qui a été refaite. De celle-ci coulerait une eau bienfaitrice pour les yeux. A l'intérieur, de très belles statues de Saint-Laurent, Saint-Yves, Sainte-Anne, Sainte-Marguerite et Saint-François d'Assise.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-danse-macabre/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

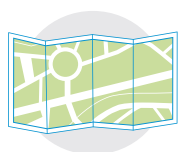
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



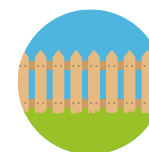
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



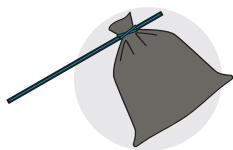
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.